

et les miséricordes infinies du Seigneur."

Valentin persévéra dans le bien, et mourut dans les bras de son ami. Comme sa famille était éteinte depuis longtemps, il légua sa fortune et des projets de bienfaisance à M. de Solanges.

Celui-ci ne survécut qu'un an à M. de Sergines. Ayant le pressentiment d'une fin prochaine il se hâta d'affermir, d'améliorer et de doter les nouvelles fondations. Ils s'étaient si complètement oublié dans ces actes de bienfaisance, qui si son existence se fut prolongée, il eût été pauvre. Détresse touchante, misère sublime; vous allez recevoir votre récompense; et le pauvre prêtre, qui s'endormait sur son humble couche, s'éveilla possesseur d'un royaume éternel.

### V A R I É T É .

UN SIGNALLEMENT.—Mignard comparaît en police correctionnelle, pour avoir fait usage d'un faux passeport.—Moi? répondit-il aux questions du président; allons donc?... On m'a délivré mon passeport à Bar-sur-Aube et dans les formes.

—Cependant, le signalement porté sur le passeport ne se rapporte nullement au vôtre.—J'en conviens.

—Le passeport indique des cheveux noirs, et vous avez des cheveux blonds.—Très-bien.

—Une taille plus haute d'un demi-mètre que la vôtre.—Très-bien.

—Une corpulence forte et vous êtes maigre.—Parfait.

—Un nez canard et vous avez le nez long.—On ne peut mieux.

—Comment expliquez-vous ces différences?

—Je vais vous dire: L'employé de la mairie à Bar-sur-Aube est myope. Tous les passeports se font comme ça à Bar-sur-Aube. Un jour l'employé a donné à mon cousin Viganet un passeport dans lequel il mit comme signe particulier qu'il était déformé; mon cousin Viganet n'est que bossu. Un autre jour...

—Mais je vois que le passeport le nom de Valpincet, tandis que vous vous appelez Mignard.

—Je vous l'ai dit.... l'employé de la mairie a la vue basse. Il aura écrit Valpincet pour Mignard... Effet de la vue basse.: Il n'en fait jamais d'autre.

—Mignard est condamné à deux mois de prison...

—Maudit employé! s'écrie-t-il.



BUREAU DE L'ADJUDANT GÉNÉRAL DE MILICE,  
Montréal, 6 janvier 1846.

### ORDRE GÉNÉRAL,

SON EXCELLENCE l'Administrateur du Gouvernement ayant été informé que plusieurs Officiers de Milice dont les nominations ont été dûment publiées avant l'assumption de Son Excellence Lord Metcalfe, aux réines du gouvernement, n'ont pas encore reçu leurs commissions, il lui a plu d'ordonner aux Officiers commandant des corps, de fournir immédiatement des listes de tels Officiers dans l'ordre de leur nomination, spécifiant avec toute la précision possible la date de chaque nomination.

Par ordre,

A. GUGY,  
Col. et Adjud. Gén.

BUREAU DES PERTES DE 1837-38, BAS-CANADA  
Garde-robe de l'Assemblée Législative:

Montréal, 22 décembre 1845.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les Commissaires nommés pour s'enquérir des pertes souffrées par les sujets de Sa Majesté, pendant les troubles du Bas-Canada en 1837-38, et de celles qui en proviennent et en résultent, siégent quotidiennement dans le Garderobe de l'Assemblée Législative, en cette cité, depuis 10 heures A. M. jusqu'à 3 heures P. M.

Toutes les réclamations devront être par écrit et adressées comme suit: à J. G. BARTHE, Ecuyer, Secrétaire de la Commission.

Par ordre

J. G. BARTHE,

Sec. Com. sur les Pertes.

À être inséré deux fois par semaine dans tous les journaux publiés du Bas-Canada, jusqu'à nouvel ordre.—60. décembre.

A V D M D E  
A CE BUREAU ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES  
ET MARCHANDS DE CETTE VILLE,

## LE CALENDRIER POUR 1846.

Prix: 1 la grosse; 2 schellings la douzaine.

7 Novembre 1845.

### ORNEMENTS D'ÉGLISE. ATTENDUS TRES PROCHAINEMENT.

LE SOUSSIGNÉ recevra à Montréal, par les premiers arrivages d'automne, UN ASSORTIMENT TRES VARIÉ d'ornemens et d'étoffes d'Église, avec leurs fournitures complètes.

On pourra par là même choisir entre des ornemens faits en Europe, et les différents genres d'étoffes à faire confectionner en ce pays.

J. C. ROBILLARD.

Agent pour ornemens et objets d'Église.

Montréal, 15 septembre 1845.

### GARNITURE COMPLETE (EN DRAP D'ARGENT BROCHÉ EN OR FIN RELEVÉ.) A VENDRE.

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir et offre à des PRIX réduits, UN CHASUBLE, Fond drap d'argent gaufré (mat).

“ “ “ avec croix sur fond d'argent bruni, (mat); broché en or, relevé et tout

2 DALMATIQUES. Fond ditto ditto ditto ditto ditto

ORFROIS ditto ditto ditto ditto ditto

UNE CHAPE, Fond ditto ditto ditto ditto ditto

CHAPERON ET BANDES ditto ditto ditto ditto ditto

LA CROIX; porte, un chiffré de MARIE, broché tout or, au milieu d'une GLOIRE or et argent.

LE CHAPERON, porte, un CŒUR DE MARIE “ or et argent “

N. B.—Un filet CRAMOISI court autour de toutes les brochures, et fait ressortir avec beaucoup d'avantage, le contraste de l'or mat, sur fond bruni. S'adresser par lettre à:

J. C. ROBILLARD, No. 5, Nassau St. New-York.

### ATELIER DE RELIEUR.

#### CHAPELEAU & LAMOTHE,

REMERCIENT sincèrement les Messieurs du CLERGÉ et le PUBL en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les préviennent qu'ils ont transporté leur atelier à la rue St. GABRIEL, faisant face à la rue STE. THÉRÈSE à quelque pas de leur ancienne demeure.

ILS ont l'honneur de prévenir les Messieurs du CLERGÉ, les MARCHANDS, les INSTITUTEURS et autres qu'ils viennent d'ouvrir un MAGASIN DE LIVRES D'ÉCOLES à l'usage des FRÈRES de la DOCTRINE CHRÉTIENNE et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

ILS sont prêts à exécuter toutes RELIURES de LIVRES suivant les ordres qui leur seront donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un PARTAGE des OUVRAGES.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

### A VIS AUX INSTITUTEURS.

#### A VENDRE,

LE PETIT ABREUVE DE GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE DU CANADA, s'iri de Notions sur la Grammaire Anglaise et sur l'Arithmétique.—Prix, 5 shellings la douzaine; 6 deniers en détail.—S'adresser au Bureau des MÉLANGES ou à l'Évêché.

### CONDITIONS DE CE JOURNAL:

Les MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces. —Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.

Chaque insertion subséquente, 7½d.

Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 1d.

Chaque insertion subséquente, 10d.

Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.

Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, FRÈRE.